



ECOLE SAINTE-MARIE DES BOURDONNAIS

40, rue des Bourdonnais

78000 VERSAILLES

Tél : 01 39 50 19 83

ANNEE SCOLAIRE 2025 / 2026

JUSTIFICATIF DE DOMICILE

**OBLIGATOIRE !
1er septembre 2025**

Chers Parents,

Les services de la mairie de Versailles exigent que nous leur fournissions un justificatif de domicile (facture EDF, facture de téléphone, quittance de loyer, ...),

pour chaque enfant versaillais.

Il est donc IMPERATIF que, dès le 1^{er} septembre, vous déposiez au secrétariat une photocopie d'un de ces documents.

Avec nos remerciements anticipés,

I. SAMIE, CHEF D'ÉTABLISSEMENT